



## Proposer un camp auprès du GRAJ

Si vous êtes un organisme de camps de vacances et que vous souhaitez profiter des prestations du GRAJ, les informations suivantes vous concernent !

### Les prestations

Le GRAJ – association à but non lucratif - met à disposition des organisateurs de camps de vacances un espace de visibilité auprès du public (parents, jeunes, écoles, institutions sociales, etc.) concernant leur offre de camps. Nous sommes ouverts tant aux structures à but non lucratif (associations, fondations) qu'aux structures à but lucratif (commerciales).

Cet espace est valable pour les camps organisés en toutes saisons de l'année (Été, automne, Noël, février et Pâques). Via nos services, l'organisme peut privilégier autant la recherche de participants que de moniteurs pour les camps qu'il organise.

L'espace de visibilité proposé par le GRAJ consiste en :

- un site internet ([www.graj.ch](http://www.graj.ch)) recensant l'ensemble de l'offre annuelle en camps de vacances. Actualisé régulièrement, il permet au public de faire des recherches ciblées via un moteur de recherche, de télécharger le catalogue à jour (en format PDF), ou encore de s'inscrire à une newsletter d'informations.
- un catalogue imprimé, tiré à 4'000 exemplaires, dans lequel sont répertoriées les places disponibles pour participants (pas les places de moniteurs), et pour la saison d'été uniquement. Ce catalogue est distribué à de nombreuses institutions et professionnels actifs auprès des jeunes ou des familles (pédiatres, assistants sociaux, bureaux communaux, bibliothèques, etc.)

### Les conditions d'inscription

Pour annoncer un camp, prenez contact avec notre secrétariat (voir coordonnées ci-dessous) qui vous informera du fonctionnement général du GRAJ.

Une modique contribution financière vous sera demandée pour l'annonce des camps. Nous appliquons un régime tarifaire différencié suivant la nature de l'organisme (commercial ou associatif) et la gamme de prestations demandées (annonce de camps pour l'été uniquement ou pour toutes les saisons) :

<b>Tarifs d'annonce des camps (CHF)</b>	<i>Été uniquement</i>	<i>Toutes saisons</i>
<i>Associations, fondations</i>	<b>30.-</b>	<b>100.-</b>
<i>Organismes commerciaux</i>	<b>100.-</b>	<b>250.-</b>

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous réjouissons de votre futur contact

Le secrétariat du GRAJ